



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**COMMUNE URBAINE DE FORT DAUPHIN**  
-----

## **Avis d'Appel d'Offres Ouvert**

N° 003-AOO-TVX/CUFD/2025

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publics dans le Journal des Marchés Publics n° en date du **26/03/2025** et .
2. Le **COMMUNE URBAINE DE FORT DAUPHIN** sollicite de la part des candidats intéressés des offres et des candidatures sous plis fermés pour fournir "**Travaux de réhabilitation bâtiment de la voirie Ampamakiambato**". Les Travaux autre que routiers sont réparties en lot unique. Les Travaux autre que routiers constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable. .
3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics en ses articles 35 , 63 et 67 en vue de la passation de marché « Contrat-cadre » conclu prix unitaire.
4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
  - Nom du Responsable : ANDRY ANDRIAMAHASORO Sastien Bach.
  - Fonction: Personne Responsable des Marchés Publics
  - Adresse: AU BUREAU DE LA COMMUNE URBAINE 2 ETAGE PORTE 201
  - E-mail:
5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offre, version électronique, doit êtres retiré auprès du COMMUNE URBAINE DE FORT DAUPHIN moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
  - Lot 1: deux cent cinquante mille Ariary (Ar250 000.00)libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).
6. Les plis devront parvenir à AU BUREAU DE LA COMMUNE URBAINE 2 ETAGE PORTE 201 au plus tard le 25/08/2025 à 11 H 00 Min locales et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
8. La garantie de soumission n'est pas requise.
9. Les titulaires du contrat-cadre issu du présent appel d'offres seront ultérieurement invités à participer à la passation des marchés subséquents.

à ..... Le 22/07/2025

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

